



Chaire en
fiscalité et en
finances publiques

ESTIMATION DE L'ÉVASION FISCALE AU CANADA

UNE MESURE EXPLORATOIRE PAR SONDAGE

Cahier de recherche 2020/18

ANTOINE GENEST-GRÉGOIRE
LUC GODBOUT
JEAN-HERMAN GUAY

DÉCEMBRE 2020



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

REMERCIEMENTS

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke tient à remercier de son appui renouvelé le ministère des Finances du Québec et désire lui exprimer sa reconnaissance pour le financement dont elle bénéficie afin de poursuivre ses activités de recherche.

Les auteurs tiennent également à remercier Jennifer Robson, Gregory Eady, David Boisclair, Kevin Milligan, Frances Woolley et Olivier Jacques pour leurs commentaires en cours de rédaction et lors de la préparation de l'étude.

MISSION DE LA CHAIRE DE RECHERCHE EN FISCALITE ET EN FINANCES PUBLIQUES

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques (CFFP) a été mise sur pied le 15 avril 2003. Au Québec, les lieux communs et officiels où praticiens, cadres de l'État et chercheurs peuvent échanger sur les nouveaux défis touchant la fiscalité et les finances publiques sont rares. De plus, la recherche dans ces domaines est généralement de nature unidisciplinaire et néglige parfois l'aspect multidisciplinaire des relations entre l'État et ses contribuables. La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques tire sa raison d'être de ces deux réalités. La mission principale de la Chaire est de stimuler la recherche et la formation interdisciplinaires par le regroupement de professeurs et de chercheurs intéressés par la politique économique de la fiscalité.

Pour plus de détails sur la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, vous pouvez consulter son site officiel à l'adresse suivante : <http://cftp.recherche.usherbrooke.ca>.

Antoine Genest-Grégoire est étudiant au doctorat en politiques publiques à l'Université Carleton.

Luc Godbout est professeur titulaire à l'Université de Sherbrooke et chercheur principal en finances publiques à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.

Jean-Herman Guay est professeur titulaire à l'École de politique appliquée de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke.

Les auteurs collaborent aux travaux de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, qu'ils remercient pour l'appui financier qui a rendu possible la réalisation de cette étude. Antoine Genest-Grégoire remercie également le Secrétariat Vanier-Banting du gouvernement du Canada ainsi que le Fonds de recherche du Québec - Société et Culture pour leur appui financier à ses études doctorales.

Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques

École de gestion, Université de Sherbrooke

2500, boul. de l'Université

Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

819 821-8000, poste 63220

cftp.eg@USherbrooke.ca

Merci de citer ainsi :

Genest-Grégoire, A., Godbout, L. et Guay, J.-H., (2020), *Estimation de l'évasion fiscale au Canada – Une mesure exploratoire par sondage*, cahier de recherche 2020-18, Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke, 19 pages.

RÉSUMÉ

Les économistes s'intéressent à l'évasion fiscale depuis longtemps. L'approche théorique traditionnelle modélise le phénomène comme un choix face à l'incertitude des contrôles de l'administration fiscale. L'approche empirique traditionnelle est axée sur l'utilisation de données macroéconomiques croisées pour mesurer l'écart entre ce que les impôts devraient rapporter en théorie et les sommes effectivement collectées. L'approche théorique traditionnelle n'est pas à même d'expliquer les niveaux observés de conformité. La recherche actuelle se penche plutôt sur les déterminants comportementaux et psychologiques de la conformité fiscale. Pour permettre à cette théorie d'avancer, il faut une approche empirique axée sur l'évasion au niveau individuel et c'est pourquoi on privilégie maintenant les expériences.

Cette étude s'appuie sur ces bases et propose l'utilisation d'expériences par liste auprès d'un échantillon de sondage pour mesurer la part des contribuables qui contournent les lois fiscales. Ce type d'expérience a été développé pour permettre de sonder les populations sur des sujets controversés comme le racisme ou la corruption. Dans le cas de l'évasion fiscale, notre analyse montre que près de 28 % des Canadiens sondés indiquent avoir payé des achats en argent comptant pour éviter les taxes à la consommation et que près de 13 % d'entre eux ont déjà menti sur leur déclaration d'impôt pour payer moins. Les propensions mesurées sont plus faibles pour les femmes, les personnes plus âgées et les Canadiens hors-Québec. Les données obtenues devraient permettre de valider les prescriptions théoriques des modèles de conformité fiscale fondés sur la morale fiscale ou l'intersection entre confiance et autorité.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| Résumé | iv |
| Mise en contexte | 1 |
| 1. Revue de littérature..... | 2 |
| 1.1 Évasion fiscale..... | 2 |
| 1.2 Expériences par liste..... | 3 |
| 2. Méthodologie..... | 5 |
| 3. Résultats principaux..... | 8 |
| 4. Validations empiriques | 10 |
| 5. Discussion | 14 |
| Conclusion | 16 |
| Bibliographie | 17 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---|----|
| Tableau 1 Description de l'échantillon..... | 7 |
| Tableau 2 Estimations de la prévalence de l'évasion fiscale | 8 |
| Tableau 3 Effets marginaux moyens des caractéristiques individuelles sur la propension à l'évasion fiscale..... | 9 |
| Tableau 4 Proportions estimées de personnes ayant fait de l'évasion fiscale par nombre d'items-contrôle | 11 |
| Tableau 5 Estimation de la prévalence de l'évasion des taxes à la consommation par la méthode combinant liste et question directe | 12 |
| Tableau 6 Estimation de la prévalence de l'évasion des impôts sur le revenu par la méthode combinant liste et question directe | 12 |
| Tableau 7 Estimation de la prévalence de l'évasion des taxes à la consommation par la méthode combinant liste et question directe – Échantillon restreint | 13 |
| Tableau 8 Estimation de la prévalence de l'évasion des impôts sur le revenu par la méthode combinant liste et question directe – Échantillon restreint | 13 |

LISTE DES FIGURES

| | |
|--|---|
| Figure 1 Liste et question directe mesurant la prévalence de l'évasion des taxes à la consommation | 5 |
| Figure 2 Liste et question directe mesurant l'évasion des impôts sur le revenu..... | 6 |
| Figure 3 Branches expérimentales possibles | 6 |

MISE EN CONTEXTE

L'évasion fiscale est un sujet complexe à étudier. Même lorsque l'on réussit à trouver une définition du phénomène qui fasse consensus, il reste très difficile de le mesurer, en raison de son caractère immoral. Les chercheurs s'exposent à ce que leurs données colligées souffrent de l'un ou l'autre des biais de sensibilité tels que la désirabilité sociale ou la crainte des conséquences en cas de divulgation¹. Cette étude est axée sur la mesure de l'évasion fiscale et la définit donc comme « des actes illégaux et intentionnels commis par des individus dans le but de réduire leurs obligations fiscales légales². »

Derrière la préoccupation pour les pertes de revenus fiscaux pour les gouvernements, engendrées par les actes d'évasion, se cachent en fait deux questions : qui sont ceux qui pose ces actes et quelle en est l'ampleur ? Les approches macroéconomiques d'estimation du problème combinent ces deux dimensions, mais une vaste littérature plus récente, issue de la psychologie économique, s'intéresse plus spécifiquement à savoir qui pose de tels actes. La recherche macroéconomique procure une estimation de l'ampleur globale de l'évasion et la recherche psychologique offre des explications sur les choix individuels de ceux qui la pratiquent³. Ce cahier de recherche s'insère dans la discussion en fournissant une manière de tester les modèles comportementaux et porte sur la façon dont l'agrégation d'actes individuels produit les phénomènes sociétaux observés. La plupart des modèles comportementaux de l'évasion fiscale sont, pour l'instant, validés par leur effet sur les intentions d'évasion ou la tolérance face à celles-ci plutôt que sur l'évasion elle-même. Notre nouvel outil de mesure devrait permettre de raffiner de tels modèles pour découvrir ce qui distingue ceux qui se conforment à leurs obligations fiscales de ceux qui tentent d'y échapper.

Les politologues s'intéressent depuis longtemps à des sujets sensibles pour lesquels il est ardu d'obtenir des données de la part des individus. Une des méthodes qu'ils ont développées est l'expérience par liste. De telles expériences ont été utilisées pour mesurer l'appui au mariage homosexuel⁴, les attitudes face aux minorités ethniques⁵ ou la participation électorale⁶. Cette approche appartient à la classe des méthodes de questionnement indirect. Essentiellement, si le sujet est sensible, les répondants ont plus de chance de fournir une réponse honnête s'ils ont l'impression que la discrétion est assurée. Les expériences par liste dissimulent les réponses individuelles des répondants aux yeux des chercheurs, tout en permettant à ces derniers de mesurer leur distribution sur l'échantillon complet.

Le cahier présente une revue de la littérature scientifique liée à l'évasion fiscale et aux expériences par liste, décrit la méthodologie employée puis les principaux résultats, présente divers tests de validation de ceux-ci et en fait l'analyse en lien avec la littérature existante avant de conclure.

¹ Blair, G., Coppock, A., & Moor, M. (2020). When to Worry about Sensitivity Bias : A Social Reference Theory and Evidence from 30 Years of List Experiments. *American Political Science Review*, 1-19. En ligne : < <https://doi.org/10.1017/S0003055420000374> >.

² Alm, J. (2012). Measuring, explaining, and controlling tax evasion : Lessons from theory, experiments, and field studies. *International Tax and Public Finance*, 19(1), 54-77. En ligne : < <https://doi.org/10.1007/s10797-011-9171-2> >.

³ Slemrod, J., & Weber, C. (2012). Evidence of the invisible : Toward a credibility revolution in the empirical analysis of tax evasion and the informal economy. *International Tax and Public Finance*, 19(1), 25-53. En ligne : < <https://doi.org/10.1007/s10797-011-9181-0> >.

⁴ Luks, S., & Monson, J. Q. (2010). Pushing the Limits of List Experiments [Working Paper]. Department of Political Science, Brigham Young University.

⁵ Kuklinski, J. H., Cobb, M. D., & Gilens, M. (1997). Racial Attitudes and the « New South ». *The Journal of Politics*, 59(2), 323-349.

⁶ Holbrook, A. L., & Krosnick, J. A. (2010). Social desirability bias in voter turnout reports : Tests using the item count technique. *Public Opinion Quarterly*, 74(1), 37-67. En ligne : < <https://doi.org/10.1093/pog/nfp065> >.

1. REVUE DE LITTÉRATURE

Notre étude emprunte une méthode issue de la science politique et l'applique à un phénomène surtout étudié par les économistes. À notre connaissance, une seule autre étude comparable a été réalisée à partir de données colombiennes portant, entre autres, sur l'évasion fiscale liées aux taxes à la consommation⁷. Notre revue de la littérature vise donc à permettre aux lecteurs de se familiariser avec les deux familles scientifiques auxquelles notre cahier de recherche appartient.

1.1 Évasion fiscale

L'étude de 1972 d'Allingham et Sandmo⁸ est considérée comme le texte fondateur de l'analyse économique de l'évasion fiscale. Les auteurs y décrivent l'évasion comme un pari que font les contribuables, en considérant les montants qu'ils ont à payer, les probabilités qu'ils fassent l'objet d'un contrôle fiscal et la pénalité s'ils se font prendre à tricher. Ce modèle s'appuie sur le concept d'utilité espérée : les individus ont des préférences pour divers résultats et des préférences face à l'incertitude quant aux résultats qui se produiront (d'où la considération de la probabilité de contrôle dans leur choix). Certaines intuitions de ce modèle ont été confirmées⁹ mais il ne fournit généralement pas une explication adéquate du phénomène de l'évasion fiscale¹⁰. Le taux de contrôle réel et le niveau des pénalités sont beaucoup trop faibles pour que l'intolérance au risque explique le très haut niveau de conformité fiscale que l'on observe en pratique.

En raison des limites du modèle fondé sur la rationalité pure, les chercheurs ont développé des modèles intégrant les notions de rationalité limitée et des modèles intégrant les interactions sociales¹¹. Dans le premier cas, on explique le fait que les individus n'agissent pas de façon cohérente avec le niveau de risque et la sévérité réels des contrôles par la façon imparfaite dont les individus perçoivent et traitent l'information sur le risque et les probabilités¹². Dans le second, on étudie comment les choix individuels de conformité fiscale sont affectés par les choix d'autres individus ou la perception de ceux-ci¹³. On s'intéresse alors à l'émulation au sein d'un groupe de référence, la pression des pairs ou le patriotisme.

La mesure d'un phénomène illégal pose des défis importants en soi. Les estimations traditionnelles reposent sur des données macroéconomiques et permettent d'estimer les pertes théoriques par assiette fiscale

⁷ Fergusson, L., Molina, C., & Riaño, J. F. (2019). Consumers as VAT « Evaders » : Incidence, Social Bias, and Correlates in Colombia. *Economía*, 19(2), 21-67. En ligne : < <https://doi.org/10.1353/eco.2019.0001> >.

⁸ Allingham, M. G., & Sandmo, A. (1972). Income Tax Evasion : A Theoretical Analysis. *Journal of Public Economics*, 1(3-4), 323-338.

⁹ Clotfelter, C. T. (1983). Tax Evasion and Tax Rates : An Analysis of Individual Returns. *The Review of Economics and Statistics*, 65(3), 363-373. JSTOR. En ligne : < <https://doi.org/10.2307/1924181> >.

Andreoni, J., Erard, B., & Feinstein, J. (1998). Tax Compliance. *Journal of Economic Literature*, 36(2), 818-860. JSTOR.

¹⁰ Alm, J., McClelland, G. H., & Schulze, W. D. (1992). Why do people pay taxes? *Journal of Public Economics*, 48(1), 21-38. En ligne : < [https://doi.org/10.1016/0047-2727\(92\)90040-M](https://doi.org/10.1016/0047-2727(92)90040-M) >.

Dwenger, N., Kleven, H., Rasul, I., & Rincke, J. (2016). Extrinsic and Intrinsic Motivations for Tax Compliance : Evidence from a Field Experiment in Germany. *American Economic Journal: Economic Policy*, 8(3), 203-232. En ligne : < <https://doi.org/10.1257/pol.20150083> >.

¹¹ Alm, J. (2012). Measuring, explaining, and controlling tax evasion : Lessons from theory, experiments, and field studies. *International Tax and Public Finance*, 19(1), 54-77. En ligne : < <https://doi.org/10.1007/s10797-011-9171-2> >.

¹² Hashimzade, N., Myles, G. D., & Tran-Nam, B. (2013). Applications of behavioural economics to tax evasion: Behavioural explanations of tax evasion. *Journal of Economic Surveys*, 27(5), 941-977. En ligne : < <https://doi.org/10.1111/j.1467-6419.2012.00733.x> >.

¹³ Luttmer, E. F. P., & Singhal, M. (2014). Tax Morale. *Journal of Economic Perspectives*, 28(4), 149-168. En ligne : < <https://doi.org/10.1257/jep.28.4.149> >.

(consommation, salaires, etc.)¹⁴. Par exemple, l'Agence du revenu du Canada (ARC) estime que l'évasion produit des pertes équivalentes à 6,4 % des revenus de l'impôt sur le revenu et de 5,6 % de ceux de la TPS et de la TVH sur une base annuelle¹⁵. Comme les modèles expliquant l'évasion fiscale deviennent plus sophistiqués, des données plus fines deviennent nécessaires. En effet, si le comportement individuel d'évasion dépend de la perception du risque de détection ou de l'environnement social et non de la probabilité réelle de détection, on ne peut plus utiliser une donnée macroéconomique comme cette probabilité. Il faut plutôt obtenir des données individuelles sur les perceptions des individus¹⁶. Kleven et ses collègues¹⁷ ont par exemple utilisé des données administratives danoises pour arriver à estimer que 10,7 % des contribuables danois se seraient adonnés à l'évasion de l'impôt sur le revenu. Comme ce type d'étude utilise des données administratives, elles ne nous en apprennent que très peu sur les raisons qui poussent les individus à l'évasion. C'est pour cette raison que la recherche sur l'évasion fiscale repose maintenant en grande partie sur des devis de recherche expérimentaux¹⁸. Non seulement veut-on savoir à combien d'individus on a affaire lorsque l'on compile les pertes de recettes, mais on aimerait également savoir qui sont ces personnes.

1.2 Expériences par liste

La logique de l'expérience par liste consiste à intégrer l'énoncé sur un sujet sensible dans une liste d'énoncés qui ne sont pas intéressants pour l'étude. Plutôt que de demander aux répondants s'ils ont l'attitude controversée ou s'ils ont déjà posé l'acte sensible, on leur demande combien d'énoncés s'appliquent à eux parmi une liste d'énoncés. La moitié des répondants voit une liste qui ne contient que les items-contrôles et l'autre moitié voit une liste contenant ces items-contrôles plus l'item sensible d'intérêt. La différence dans le nombre d'items moyens entre les deux groupes fournit une estimation de la prévalence de l'item sensible.

Il existe toute une gamme de méthode de questionnement indirect permettant d'obtenir des réponses à des questions sur des sujets sensibles. Parmi celles-ci, notons le décompte d'items, dont l'expérience par liste est la variante la plus courante, la réponse aléatoire et l'expérience par approbation (plus connues en anglais comme « item-count technique », « randomized response technique » et « endorsement experiment »). Toutes ces méthodes ont en commun d'offrir au répondant la possibilité de dissimuler sa réponse aux yeux de ceux qui posent les questions ou de ses pairs¹⁹. La difficulté à obtenir des réponses à des questions sensibles est un problème

¹⁴ U.S. Internal Revenue Service. (1996). *Federal Tax Compliance Research : Individual Income Tax Gap Estimates for 1985, 1988, and 1992* (Publication 1415 (Rev. 4-96)).

Slemrod, J. (2007). Cheating Ourselves : The Economics of Tax Evasion. *Journal of Economic Perspectives*, 21(1), 25-48. En ligne : < <https://doi.org/10.1257/jep.21.1.25> >.

¹⁵ Canada Revenue Agency. (2016). *Estimating and analyzing the tax gap related to the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax* (p. 11). Canada Revenue Agency. En ligne : < <http://publications.gc.ca/pub?id=9.838559&sl=0> >.

Canada Revenue Agency. (2017). *Tax Assured and Tax Gap for the Federal Personal Income Tax System* (p. 55). Canada Revenue Agency. En ligne : < <http://publications.gc.ca/pub?id=9.843144&sl=0> >.

¹⁶ Gemmell, N., & Hasseldine, J. (2012). The Tax Gap : A Methodological Review. *Advances in Taxation*, 20(1), 203-231.

¹⁷ Kleven, H. J., Knudsen, M. B., Kreiner, C., Pedersen, S., & Saez, E. (2011). Unwilling or Unable to Cheat? Evidence From a Tax Audit Experiment in Denmark. *Econometrica*, 79(3), 651-692.

¹⁸ Coricelli, G., Joffily, M., Montmarquette, C., & Villeval, M. C. (2010). Cheating, emotions, and rationality : An experiment on tax evasion. *Experimental Economics*, 13(2), 226-247. En ligne : < <https://doi.org/10.1007/s10683-010-9237-5> >.

Fortin, B., Lacroix, G., & Villeval, M.-C. (2007). Tax evasion and social interactions. *Journal of Public Economics*, 91(11-12), 2089-2112. En ligne : < <https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2007.03.005> >.

¹⁹ Tourangeau, R., & Yan, T. (2007). Sensitive questions in surveys. *Psychological Bulletin*, 133(5), 859-883. En ligne : < <https://doi.org/10.1037/0033-2909.133.5.859> >.

important pour les chercheurs en sciences sociales et les méthodes de questionnement indirect montrent des résultats prometteurs pour faire face à ce défi²⁰. L'étude d'Heerwig et McCabe sur l'appui réel à un candidat présidentiel noir est sans doute la plus connue des études usant des expériences par liste mais Blair, Coppock et Moor en dénombrent près de 150 dont les résultats ont été publiés²¹.

La popularité des expériences par liste a mené à divers raffinements méthodologiques : Droitcour et ses coauteurs²² ont par exemple développé l'idée d'utiliser une double liste; Glynn²³, celle d'utiliser une liste avec des items de valence opposée et Kuklinski; Cobb et Gillens²⁴, celle d'utiliser des items à très forte et à très faible prévalences. Blair, Imai et Lyall²⁵ ont combiné des expériences par liste et par approbation dans un même devis de recherche et Aronow, Coppock, Crawford et Green²⁶ ont montré l'utilité de combiner l'expérience par liste avec des questions directes. En plus des raffinements de l'outil de mesure lui-même, Imai²⁷, Blair²⁸ et Chou²⁹ ont développé une méthodologie permettant de lier les caractéristiques individuelles avec les résultats quant au sujet sensible et d'augmenter la robustesse des statistiques obtenues par l'expérience. Cette méthode s'appuie sur l'information procurée par les répondants ayant indiqué n'être en accord avec aucun ou l'entièreté des énoncés présentés, pour construire une distribution conjointe du nombre d'énoncés avec lesquels les individus étaient en accord parmi ceux qui ont effectivement posé des gestes d'évasion et les autres (voir Tableau 4 pour une telle distribution). On procède ensuite à une régression binomiale logistique sur cette distribution pour obtenir une série de prédicteurs de l'évasion fiscale avec une forte variance, mais qui sont néanmoins interprétables lorsque transformés en effets marginaux (voir Tableau 3). Notre analyse a effectué ces estimations avec la méthode du maximum de vraisemblance présentée par Imai en 2011³⁰.

Chou, W., Imai, K., & Rosenfeld, B. (2017). Sensitive Survey Questions with Auxiliary Information. *Sociological Methods & Research*, 004912411772971. En ligne : < <https://doi.org/10.1177/0049124117729711> >.

²⁰ Coutts, E., & Jann, B. (2011). Sensitive Questions in Online Surveys : Experimental Results for the Randomized Response Technique (RRT) and the Unmatched Count Technique (UCT). *Sociological Methods & Research*, 40(1), 169-193. En ligne : < <https://doi.org/10.1177/0049124110390768> >.

Rosenfeld, B., Imai, K., & Shapiro, J. N. (2016). An Empirical Validation Study of Popular Survey Methodologies for Sensitive Questions : VALIDATION OF SURVEY METHODOLOGIES FOR SENSITIVE QUESTIONS. *American Journal of Political Science*, 60(3), 783-802. En ligne : < <https://doi.org/10.1111/ajps.12205> >.

²¹ Blair, G., Coppock, A., & Moor, M. (2020). When to Worry about Sensitivity Bias : A Social Reference Theory and Evidence from 30 Years of List Experiments. *American Political Science Review*, 1-19. En ligne : < <https://doi.org/10.1017/S0003055420000374> >.

²² Droitcour, J., Caspar, R., Hubbard, M., Parsley, T., Visschler, W., & Ezzati, T. (1991). The item count technique as a method of indirect questioning : A review of its development and a case study application. Dans P. Biemer, R. Groves, L. Lyberg, N. Mathiowetz, & S. Sudman (Éd.), *Measurement Errors in Surveys* (p. 185-210). John Wiley & Sons. En ligne : < <https://www.rti.org/publication/item-count-technique-method-indirect-questioning> >.

²³ Glynn, A. N. (2013). What Can We Learn with Statistical Truth Serum? *Public Opinion Quarterly*, 77(S1), 159-172. En ligne : < <https://doi.org/10.1093/poq/nfs070> >.

²⁴ Kuklinski, J. H., Cobb, M. D., & Gilens, M. (1997). Racial Attitudes and the « New South ». *The Journal of Politics*, 59(2), 323-349.

²⁵ Blair, G., Imai, K., & Lyall, J. (2014). Comparing and Combining List and Endorsement Experiments : Evidence from Afghanistan. *American Journal of Political Science*, 58(4), 1043-1063. En ligne : < <https://doi.org/10.1111/ajps.12086> >.

²⁶ Aronow, P. m., Coppock, A., Crawford, F. W., & Green, D. P. (2015). Combining List Experiment and Direct Question Estimates of Sensitive Behavior Prevalence. *Journal of Survey Statistics and Methodology*, 3(1), 43-66. En ligne : < <https://doi.org/10.1093/jssam/smu023> >.

²⁷ Imai, K. (2011). Multivariate Regression Analysis for the Item Count Technique. *Journal of the American Statistical Association*, 106(494), 407-416. En ligne : < <https://doi.org/10.1198/jasa.2011.ap10415> >.

²⁸ Blair, G., & Imai, K. (2012). Statistical Analysis of List Experiments. *Political Analysis*, 20(1), 47-77.

²⁹ Blair, G., Chou, W., & Imai, K. (2019). List Experiments with Measurement Error. *Political Analysis*, 1-26. En ligne : < <https://doi.org/10.1017/pan.2018.56> >.

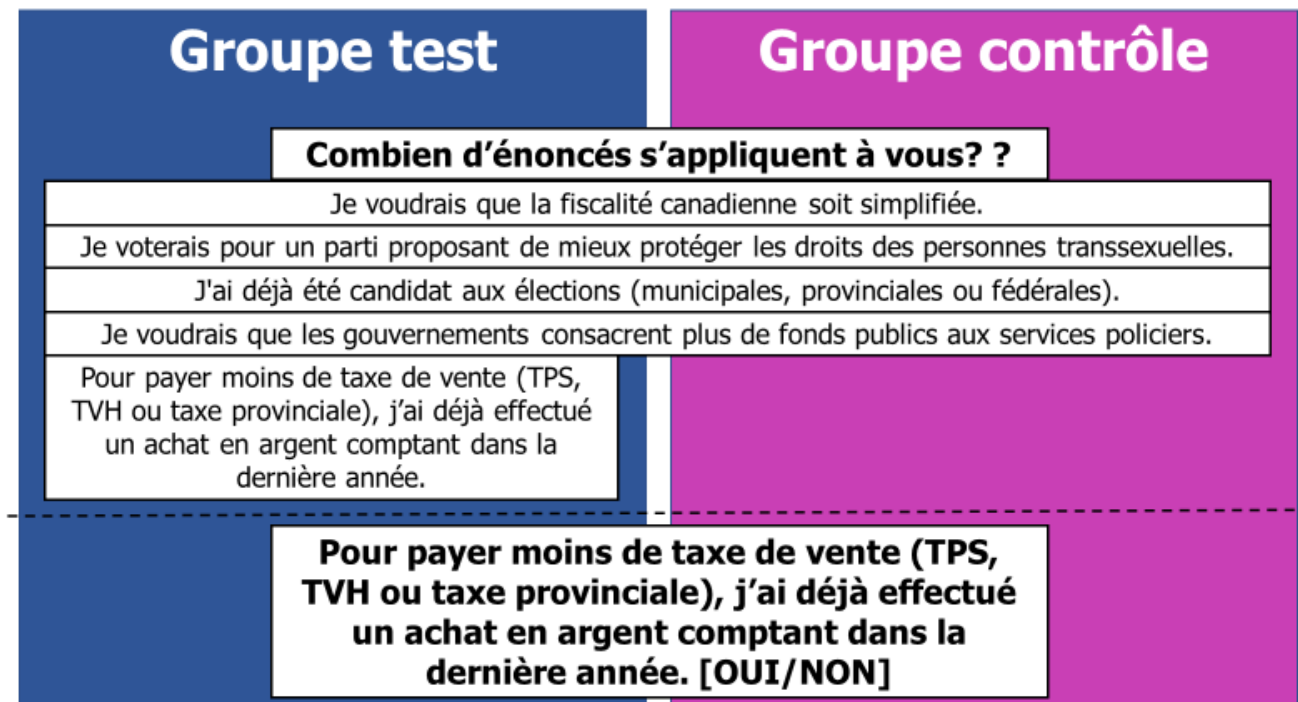
³⁰ Supra note 27.

2. MÉTHODOLOGIE

Notre étude comporte deux expériences par liste, conçues selon les mêmes principes. Elles comportent quatre items-contrôles et, selon les recommandations de Glynn³¹, deux de ces items ont des corrélations espérées négatives, un à une prévalence espérée très faible et un dernier une prévalence espérée très élevée. Tous ces choix contribuent à protéger la confidentialité des répondants : les items à très forte ou faible prévalence diminuent la probabilité qu'un répondant indique 0 ou 5 items (le maximum), situation pour laquelle les chercheurs peuvent connaître leur réponse à l'item sensible. Les items à corrélation négative contribuent également à la confidentialité puisqu'ils diminuent eux aussi la probabilité de répondre 0, sans que le répondant ne puisse savoir lequel des deux énoncés s'applique³². Selon les recommandations d'Aronow et ses collègues³³, deux questions sensibles ont également été posées directement à tous les répondants après qu'ils aient répondu aux questions portant sur les listes.

Nos deux expériences portant sur l'évasion des taxes à la consommation et sur l'évasion des impôts sur le revenu sont décrites aux Figures 1³⁴ et 2.

Figure 1 Liste et question directe mesurant la prévalence de l'évasion des taxes à la consommation



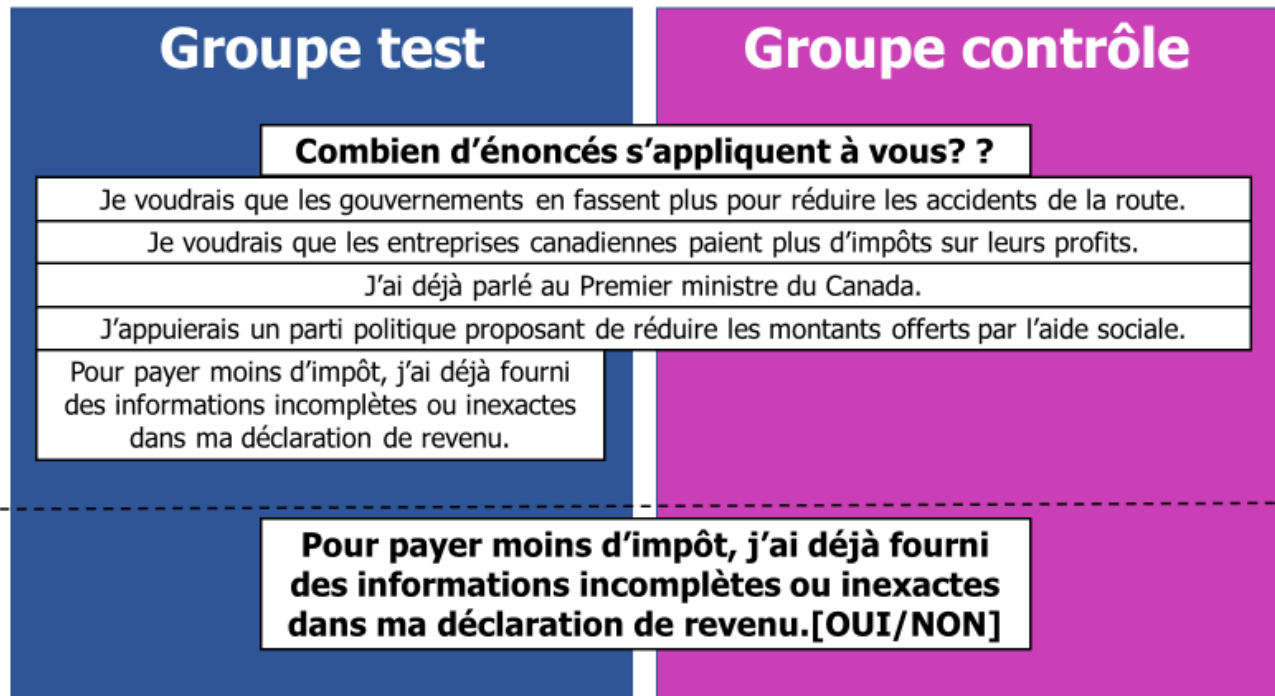
³¹ Supra note 23.

³² Comme dans la plupart des études antérieures, l'analyse a utilisé des énoncés politiquement orientés à droite ou à gauche. Ainsi la grande majorité des répondants seront en accord avec un des énoncés, mais pas les deux. En moyenne, les répondants seront donc en accord avec un énoncé de plus, mais il n'est pas possible de savoir si c'est celui de gauche ou celui de droite.

³³ Supra note 26.

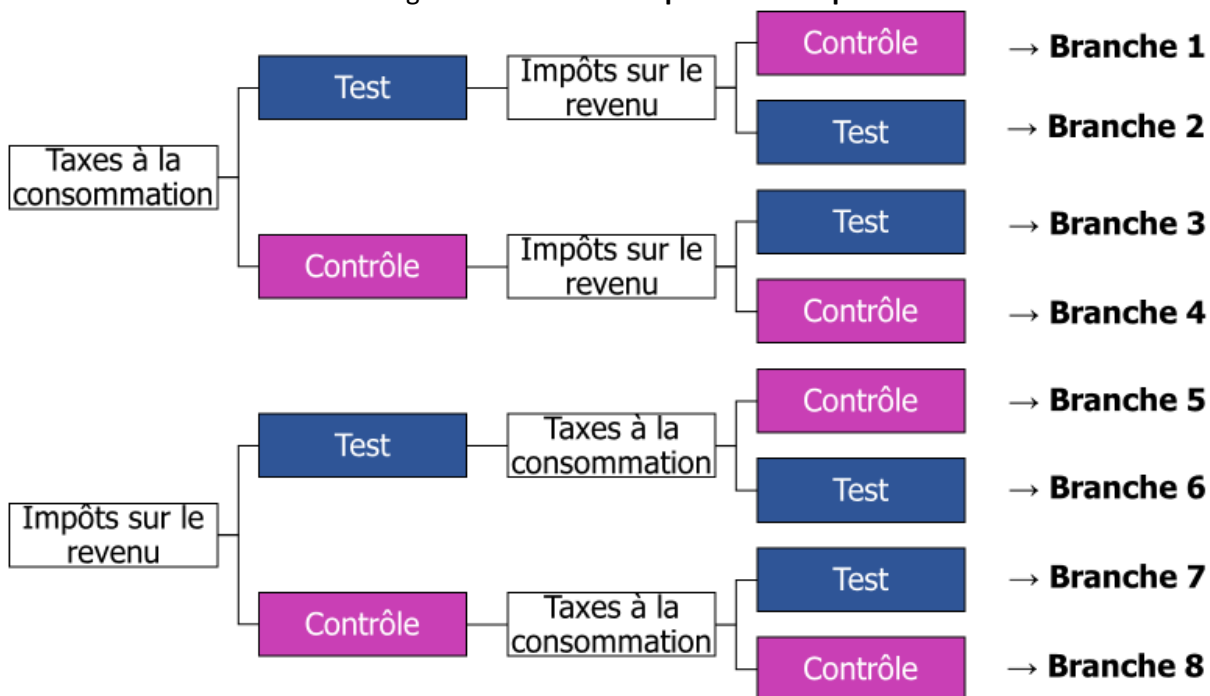
³⁴ Selon la province, les répondants pouvaient être sujets à la Taxe sur les produits et services fédérale (TPS), une taxe de vente provinciale ou une taxe de vente provinciale harmonisée (HST ou TVQ). Du point de vue du consommateur, ces différences ne sont pas importantes et toutes ces taxes ont été regroupées ensemble dans la question.

Figure 2 Liste et question directe mesurant l'évasion des impôts sur le revenu



Pour contrôler d'éventuels biais par contamination, le sondage fait varier aléatoirement l'ordre dans lequel les répondants voyaient les deux listes et le fait qu'ils fassent partie du groupe contrôle ou du groupe test. Ces permutations produisent huit différentes branches à notre devis expérimental et huit versions différentes du questionnaire, illustrées à la Figure 3.

Figure 3 Branches expérimentales possibles



Il est à noter que les deux listes et les questions directes étaient séparées par d'autres questions portant sur les attitudes face à la fiscalité et les connaissances fiscales. La présence de ces questions réduit également les biais de contamination, tel que recommandé par Eady³⁵.

Notre expérience a été effectuée à l'aide d'un sondage par panel Web. Le sondage a été effectué par la firme Léger, qui rejoint un panel de 420 000 Canadiens, dont la majorité a été recrutée par échantillonnage téléphonique aléatoire et le reste, par des médias sociaux ou des fournisseurs externes. Le sondage a été prétesté auprès de 35 répondants. Comme les expériences par liste sont caractérisées par une plus grande variance que les questions traditionnelles, le sondage apparaît comme une façon appropriée de colliger les données. La base de données contenait 2 806 répondants, après retraits des répondants n'ayant pas répondu à toutes les questions d'intérêt (Taux de réponse de 14 %, selon la définition RR1 de l'AAPOR³⁶). L'échantillon a été stratifié par âge, par genre, par revenu, par province et par niveau de scolarité afin d'assurer la comparabilité des groupes test et contrôle.

Tableau 1 Description de l'échantillon

| Caractéristiques individuelles | Nombre | % | Caractéristiques individuelles | Nombre | % |
|--------------------------------|--------|------|--------------------------------|--------|------|
| Homme | 1496 | 53,3 | 18 à 24 ans | 284 | 10,1 |
| Femme | 1 310 | 46,7 | 25 à 34 ans | 475 | 16,9 |
| Employé à temps plein | 1 250 | 44,5 | 35 à 44 ans | 474 | 16,9 |
| Employé à temps partiel | 261 | 9,3 | 45 à 54 ans | 566 | 20,2 |
| Travailleur autonome | 177 | 6,3 | 55 à 64 ans | 481 | 17,1 |
| Étudiant | 196 | 7 | 65 à 74 ans | 388 | 13,8 |
| À la maison | 110 | 3,9 | 75 ans ou plus | 138 | 4,9 |
| Au chômage | 160 | 5,7 | 20 000 \$ et moins | 254 | 9,1 |
| Retraité | 635 | 22,6 | 20 000 \$ à 40 000 \$ | 478 | 17 |
| Pas de réponse | 17 | 0,6 | 40 000 \$ à 60 000 \$ | 516 | 18,4 |
| Né au Canada | 2 332 | 83,1 | 60 000 \$ à 80 000 \$ | 453 | 16,1 |
| Néocanadien | 474 | 16,9 | 80 000 \$ à 100 000 \$ | 401 | 14,3 |
| | | | 100 000 \$ et plus | 704 | 25,1 |
| | | | Secondaire ou moins | 715 | 25,5 |
| | | | Collégial | 863 | 30,8 |
| | | | Universitaire | 1 228 | 43,8 |

³⁵ Eady, G. (2017). The Statistical Analysis of Misreporting on Sensitive Survey Questions. *Political Analysis*, 25(02), 241-259. En ligne : < <https://doi.org/10.1017/pan.2017.8> >.

³⁶ The American Association for Public Opinion Research. (2016). *Standard Definitions: Final Dispositions of Case Codes and Outcome Rates for Surveys* (9^e éd.). AAPOR.

3. RÉSULTATS PRINCIPAUX

Tableau 2 Estimations de la prévalence de l'évasion fiscale

| | Nombre d'items groupe contrôle | Nombre d'items groupe test | Différence ³⁷ | Prévalence par liste (%) | Prévalence par question directe (%) |
|------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------|--------------------------|--------------------------------|---|
| Taxes à la consommation | 1,65 | 1,93 | 0,28 *** | 28 | 26,19 |
| Impôts sur le revenu | 1,58 | 1,71 | 0,13 *** | 13 | 5,63 |

L'évasion des taxes à la consommation semble être beaucoup plus courante que l'évasion des impôts sur le revenu. C'est l'hypothèse envisagée dans la mesure où, anecdotiquement, il est relativement courant d'entendre une personne affirmer avoir acheté des biens ou services « au noir » alors que le fait de mentir sur sa déclaration de revenus semble beaucoup moins courant. Dans les faits, cette différence de perception de notre part pourrait être due à une différence dans la propension à avouer un tel crime en public plutôt qu'à celle de le commettre. Les différences entre les estimations par question directe ou par liste sont d'ailleurs assez importantes entre ces deux types d'évasion : 28,5 contre 26,2 pour les taxes à la consommation et 13,5 contre 5,6 pour les impôts sur le revenu. Les différences sont statistiquement significatives dans les deux cas (valeurs p inférieures à 0,005), mais l'écart est beaucoup plus prononcé pour l'impôt sur le revenu. Il est à noter toutefois qu'on demandait aux répondants s'ils avaient déjà triché dans la production de leur déclaration de revenus dans leur vie alors qu'on leur demandait s'ils avaient payé un achat comptant pour éviter les taxes à la consommation dans la dernière année.

En utilisant la méthodologie développée par Blair et Imai³⁸, des régressions multivariées ont été faites sur la propension à l'évasion fiscale des deux types. Notre sondage inclut des données sur l'âge, le genre et le revenu familial des répondants. Ils ont également été interrogés à savoir s'ils étaient travailleurs autonomes et s'ils étaient nés au Canada. Comme nos répondants proviennent des dix provinces canadiennes, l'analyse permet également d'explorer l'effet des différences provinciales dans la structure économique et le régime fiscal.

³⁷ Pour tous les tableaux du cahier :

* résultats significatifs à 95 %

** résultats significatifs à 99 %

*** résultats significatifs à 99.9 %

³⁸ Supra note 28.

Tableau 3 Effets marginaux moyens des caractéristiques individuelles sur la propension à l'évasion fiscale*

| | Taxes à la consommation | Impôts sur le revenu |
|--|-------------------------|----------------------|
| Femme (homme) | -18,3 *** | -9,37 *** |
| Travailleur autonome (tout autre statut d'emploi) | 9,53 *** | -14,39 *** |
| Néocanadien (né au Canada) | 0,13 | 14,86 *** |
| Âge (45 à 54 ans) | | |
| 18 à 24 ans | 9,68 | -2,01 |
| 25 à 34 ans | 12,53 | 5,04 |
| 35 à 44 ans | -6,85 | -0,44 |
| 55 à 64 ans | -5,17 | 1,39 |
| 65 à 74 ans | -12,6 | -2,3 |
| 75 ans ou plus | 16,98 | 1,56 |
| Anova | *** | *** |
| Revenu familial (100 000 \$ et plus) | | |
| 20 000 \$ et moins | 0,88 | -1,23 |
| 20 000 \$ à 40 000 \$ | 1,78 | -2,4 |
| 40 000 \$ à 60 000 \$ | 2,69 | -3,5 |
| 60 000 \$ à 80 000 \$ | 3,62 | -4,53 |
| 80 000 \$ à 100 000 \$ | 4,56 | -5,5 |
| Anova | *** | *** |
| Scolarité (universitaire) | | |
| Secondaire ou moins | -3,51 | -0,49 |
| Collégial | -17,88 | -3,06 |
| Anova | *** | *** |
| Déclaration de revenus (par un professionnel) | | |
| Soi-même papier | -11,4 | 4,2 |
| Soi-même logiciel | -20,65 | 6,07 |
| Ami ou proche | -12,03 | -0,31 |
| Pas fait de déclaration | -30,34 | 2,05 |
| Anova | *** | *** |
| Province (Ontario) | | |
| Alberta | -9,24 | -16,24 |
| Colombie-Britannique | 19,96 | -4,07 |
| Manitoba | 3,46 | -1,21 |
| Atlantique | -3,34 | -9,04 |
| Québec | 10,44 | 0,87 |
| Saskatchewan | 5,46 | -18,5 |
| Anova | *** | *** |

Note * : Les catégories de référence sont présentées entre parenthèses. La significativité des variables binaires est testée à l'aide du test t de Welch à deux échantillons; celle des variables de catégorie, à l'aide du test Anova, dont les résultats sont présentés sous la liste des catégories.

On peut généralement constater que le genre est associé à une propension moins grande à l'évasion des deux types de prélèvements. La scolarité est associée à plus d'évasion. Un revenu plus élevé tend à être associé à une plus forte propension à l'évasion des impôts sur le revenu mais à une propension moindre pour celle des taxes à la consommation et des effets de sens inverse sont observés pour les travailleurs autonomes. Le fait d'être né ailleurs qu'au Canada est associé à une plus forte propension à l'évasion des impôts sur le revenu. L'âge, la façon dont est produite la déclaration de revenus ainsi que la province de résidence sont associés à la propension à l'évasion des taxes à la consommation mais pas selon une logique évidente de prime abord.

4. VALIDATIONS EMPIRIQUES

Les expériences par liste présentent certains défis en termes statistiques. Comparées à des questions directes traditionnelles, les listes réduisent théoriquement les biais au détriment de la variance. Si elles sont bien conçues, elles atténuent le biais dû à la sensibilité de la question. Comme elles reposent sur une information indirecte, elles requièrent un échantillon beaucoup plus grand qu'une question directe pour une même puissance statistique.

La validité des résultats de l'expérience par liste repose sur deux postulats :

- Absence d'effet de design : ce premier postulat implique que le répondant indique être en accord avec le même nombre d'énoncés-contrôle qu'on ne lui présente que ceux-ci ou la liste incluant ces énoncés plus l'énoncé sensible. Le respect de ce postulat assure que la différence entre les deux groupes capte bien la prévalence de l'énoncé sensible.
- Véracité des réponses des répondants : ce second postulat implique que les répondants ont considéré que la discrétion de leur réponse était assurée et qu'ils n'ont donc pas dissimulé le fait qu'ils ont effectivement commis l'acte controversé visé par l'expérience. On utilise une expérience parce que l'on considère que ce second postulat est violé dans le cas d'une question directe, mais il serait tout de même possible que les répondants aient senti qu'ils prenaient un risque à se dévoiler même dans le cadre d'une liste.

On ne peut pas tester le second postulat dans le cadre d'un unique sondage. Blair et Imai³⁹ ont toutefois développé un test permettant de vérifier si le premier postulat ne tient pas. Si le postulat tient, on peut estimer la distribution conjointe des répondants par nombre d'énoncés-contrôles avec lesquels ils sont en accord et par le fait qu'ils aient commis l'acte controversé ou non. En se fondant sur l'information qui est révélée par les répondants qui font partie du groupe test et qui sont en accord avec aucun ou tous les énoncés, on peut extrapoler les nombres de répondants pour chacune des cases du Tableau 4⁴⁰. Le postulat serait violé si une telle extrapolation produisait des valeurs négatives, ce qui n'est pas le cas ici⁴¹.

³⁹ Supra note 28.

⁴⁰ Les répondants du groupe test qui indiquent être en accord avec 5 items peuvent être considérés comme ayant fait de l'évasion fiscale. Si les deux postulats tiennent et que les groupes test et contrôle sont comparables et de même taille, le même nombre de répondants du groupe contrôle qui ont répondu être en accord avec 4 items peuvent être considérés comme ayant fait de l'évasion fiscale. Comme le nombre de répondants du groupe contrôle ayant indiqué être en accord avec 4 items est connu, on peut en soustraire le premier nombre pour estimer combien d'entre eux n'ont pas effectué d'évasion fiscale. En suivant cette logique, on peut remonter les cases du tableau une à une. Il est également possible d'effectuer la même estimation en débutant par les répondants du groupe test ayant indiqué n'être en accord avec aucun énoncé, puisque l'on peut être sûr qu'ils n'en ont pas fait. Le Tableau 1 de l'étude de Blair et Imai en note 26 illustre bien le concept.

⁴¹ Le test formel développé par Blair et Imai donne une valeur p de 1 pour chacune des deux expériences, soit largement au-dessus du seuil établi à $\alpha/2=0,025$ pour une significativité de 95 %.

Tableau 4 Proportions estimées de personnes ayant fait de l'évasion fiscale par nombre d'items-contrôle

| Nombre d'items | Taxes à la consommation | | Impôts sur le revenu | |
|----------------|---|--|---|--|
| | Proportion des répondants pour qui l'item d'évasion fiscale ne s'applique pas (%) | Proportion des répondants pour qui l'item d'évasion fiscale s'applique (%) | Proportion des répondants pour qui l'item d'évasion fiscale ne s'applique pas (%) | Proportion des répondants pour qui l'item d'évasion fiscale s'applique (%) |
| 0 | 9,84 | 0,43 | 11,57 | 0,38 |
| 1 | 26,16 | 10,26 | 32,05 | 4,08 |
| 2 | 23,59 | 10,69 | 32,28 | 4,92 |
| 3 | 10,91 | 5,27 | 9,65 | 2,01 |
| 4 | 1,00 | 1,85 | 0,92 | 2,14 |
| Total | 71,50 | 28,50 | 86,47 | 13,53 |

Une autre méthode permettant de rendre les estimations par expérience par liste plus solides, est de la combiner avec une question directe sur le sujet controversé. Cette méthode repose sur le postulat que personne ne ment en avouant un acte controversé alors qu'il ne l'a pas commis lorsqu'on lui pose la question directement. Si c'est le cas, la prévalence du comportement à l'étude estimée par la question directe constitue un plancher à l'estimation par expériences par liste qui permet d'en augmenter la validité⁴². Elle repose également sur une version plus contraignante du postulat d'absence d'effet de design. En effet, non seulement l'ajout de l'énoncé controversé ne doit pas affecter le nombre d'items-contrôles avec lequel le répondant indique être en accord, il ne doit également pas avoir d'effet sur sa propension à avouer le comportement controversé lorsqu'on lui pose la question directement suite à la question par liste. On peut tester ces deux postulats sous-jacents à l'estimation en combinant liste et question directe. En moyenne, les répondants faisant partie du groupe test, qui ont avoué avoir fait de l'évasion directe lorsqu'on leur a posé la question directement, devraient être en accord avec un énoncé de plus que les répondants du groupe contrôle qui n'ont pas avoué avoir fait de l'évasion fiscale lorsqu'on leur a posé la question directement. Formellement, on teste si on peut rejeter l'hypothèse nulle que la différence Beta entre les deux groupes est égale à 1. De plus, si le second postulat tient, la proportion des répondants avouant avoir fait de l'évasion fiscale, lorsque la question directe leur est posée, devrait être la même au sein du groupe test et du groupe contrôle. Ici, on teste donc le rejet de l'hypothèse nulle voulant que la différence de moyenne delta soit égale à 0.

⁴² Cette méthode est détaillée dans l'étude d'Aronow et ses collègues, citée en note 26.

Tableau 5 **Estimation de la prévalence de l'évasion des taxes à la consommation par la méthode combinant liste et question directe (n=2806)**

| | Estimation | Écart-type | Valeur p |
|-----------------------|------------|------------|----------|
| Prévalence (%) | 33,76 | 3,50 | |
| Test 1 : | | | |
| H0 : Beta=1 | 0,75 | 0,07 | 0,00 |
| Test 2 : | | | |
| H0 : Delta=0 | 0,04 | 0,02 | 0,01 |

Tableau 6 **Estimation de la prévalence de l'évasion des impôts sur le revenu par la méthode combinant liste et question directe (n=2806)**

| | Estimation | Écart-type | Valeur p |
|-----------------------|------------|------------|----------|
| Prévalence (%) | 14,81 | 3,69 | |
| Test 1 : | | | |
| H0 : Beta=1 | 0,83 | 0,17 | 0,32 |
| Test 2 : | | | |
| H0 : Delta=0 | -0,01 | 0,01 | 0,53 |

À la lecture des Tableaux 5 et 6, il apparaît que les postulats qui sous-tendent l'estimation combinée ne tiennent vraisemblablement pas dans le cas de l'évasion des taxes à la consommation mais qu'ils tiennent possiblement pour l'évasion des impôts sur le revenu⁴³. Notre questionnaire incluant deux expériences par liste est possiblement à blâmer pour le non-respect au moins partiel des postulats. Certains répondants ont fait partie d'un groupe contrôle et d'un groupe test et le fait que les deux listes diffèrent peut leur avoir indiqué le sujet qui nous intéressait vraiment ou bien, leur avoir fait craindre pour leur anonymat. Ceci pourrait avoir eu un effet sur leur réponse à la question directe posée plus loin dans le questionnaire. L'estimation de l'évasion des impôts sur le revenu obtenue par la méthode combinée est plus élevée que celle obtenue par la simple expérience par liste, mais reste d'une ampleur comparable à celle-ci (14,81 % contre 13,53 %, $p < 0,000$). Comme les hypothèses sous-jacentes à la méthode combinée ne sont vraisemblablement pas respectées pour les taxes à la consommation, l'estimation présentée au Tableau 5 ne peut pas être considérée comme fiable.

On a refait l'estimation en restreignant notre échantillon aux seuls répondants qui ont fait partie du groupe contrôle ou du groupe test pour les deux expériences (ils n'ont donc vu que des listes à quatre énoncés ou à cinq énoncés mais pas les deux). Pour être encore plus conservatrice, l'analyse ne considère que les répondants qui ont vu la liste portant sur les taxes à la consommation en premier pour calculer le taux pour ce type d'évasion (donc une comparaison entre les branches 4 et 8 par rapport à ceux de la branche 2 de la Figure 3) et vice-versa pour les impôts sur le revenu (branches 4 et 8 par rapport à la branche 6). Ces répondants sont logiquement ceux qui auraient le moins de chance d'avoir décelé en tout ou en partie le fonctionnement des expériences incluses dans notre questionnaire⁴⁴.

⁴³ Les tests sont conçus pour que le non-rejet de l'hypothèse nulle montre que les postulats tiennent; donc des valeurs p élevées sont souhaitables.

⁴⁴ La mesure de la prévalence de l'évasion par question directe ne diffère pas de façon significative entre ces groupes restreints et l'échantillon complet.

Tableau 7 **Estimation de la prévalence de l'évasion des taxes à la consommation par la méthode combinant liste et question directe – Échantillon restreint (n=1054)**

| | Estimation | Écart-type | Valeur p |
|--|------------|------------|----------|
| Prévalence (%) | 26,56 | 6,26 | |
| Test 1 : H0 : Beta=1 | 0,80 | 0,13 | 0,13 |
| Test 2 : H0 : Delta=0 | 0,01 | 0,03 | 0,81 |

Tableau 8 **Estimation de la prévalence de l'évasion des impôts sur le revenu par la méthode combinant liste et question directe – Échantillon restreint (n=1046)**

| | Estimation | Écart-type | Valeur p |
|--|------------|------------|----------|
| Prévalence (%) | 14,7 | 6,54 | |
| Test 1 : H0 : Beta=1 | 1,10 | 0,28 | 0,73 |
| Test 2 : H0 : Delta=0 | 0,01 | 0,02 | 0,67 |

En refaisant l'estimation de prévalence à l'échantillon restreint, les Tableaux 7 et 8 offrent des résultats plus concluants que ceux présentés aux Tableaux 5 et 6. Dans ce cas-ci, les deux postulats semblent tenir dans les deux cas. L'estimation de la prévalence de l'évasion ainsi obtenue est légèrement plus élevée que celle obtenue par la simple expérience par liste pour les deux types d'évasion (26,6 % contre 28,5 % pour les taxes à la consommation et 14,7 % contre 13,53 % pour les impôts sur le revenu, $p < 0,000$ dans les deux cas).

5. DISCUSSION

Notre estimation de la prévalence de l'évasion des taxes à la consommation est nettement plus élevée que celle obtenue par Fergusson et ses collègues⁴⁵. Ils estiment que 19,3 % de leurs répondants ont déjà fait des achats en argent comptant pour éviter ces taxes alors que ce sont 28,3 % des nôtres qui révèlent l'avoir fait lorsqu'interrogés par le biais de la simple expérience par liste, voire plus de 35 % selon la méthode combinant liste et question directe. Ces résultats sont surprenants considérant que la Colombie a une économie souterraine plus imposante que celle du Canada, un facteur positivement associé à l'évasion fiscale dans la littérature scientifique⁴⁶. Le fait que Fergusson et ses collègues posaient leur question sur l'évasion des taxes à la consommation en des termes généraux alors que notre question spécifie une période limitée (« dans la dernière année ») devrait également favoriser une estimation plus faible dans notre cas, ce qui rend les résultats observés encore plus intrigants.

En ce qui concerne l'évasion des impôts sur le revenu, notre estimation de 13,5 % de prévalence est relativement proche de celle de Kleven et ses collègues⁴⁷ à 10,7 % pour les contribuables danois. Comme ces auteurs utilisaient des données d'audit fiscal, ils ont pu produire une estimation de la fréquence de l'évasion, similaire à la nôtre, mais également de l'ampleur de l'évasion individuelle, ce que nos données ne permettent pas de faire. Leurs résultats montrent, comme le prévoit la théorie économique classique, une plus forte propension à l'évasion chez les travailleurs autonomes. Nos résultats vont dans le même sens en ce qui concerne les impôts sur le revenu. L'Agence du revenu du Canada (ARC) ne produit pas d'audits aléatoires⁴⁸ comme le fait l'administration danoise et il n'y a donc pas de comparatif canadien direct à nos résultats. L'ARC effectue toutefois un sondage annuel auprès des contribuables qui mesure les attitudes et les intentions en matière de conformité fiscale. Il montre que 5 % des répondants estiment qu'il est très ou assez probable qu'ils sous-représentent leur revenu pour payer moins d'impôt sur le revenu et que 34 % d'entre eux indiquent qu'il est très ou assez probable qu'ils effectuent un achat comptant pour éviter les taxes à la consommation⁴⁹. Ces estimations sont d'une ampleur comparable à nos résultats quoique l'estimation de la propension à l'évasion des impôts sur le revenu qui en découle, se rapproche beaucoup plus de notre estimation par question directe, donc possiblement biaisée, que par expérience par liste.

Torgler⁵⁰ suggère que des variations infranationales dans le niveau de conformité fiscale permettraient une étude plus approfondie de la motivation à la conformité fiscale (« tax morale »). Nos résultats montrent des différences interprovinciales difficiles à interpréter. La Colombie-Britannique et le Québec ont les plus importantes économies souterraines, l'Alberta a la plus petite et les autres provinces se retrouvent quelque part entre ces extrêmes⁵¹. Le Québec est la seule province où les contribuables ont à produire deux déclarations de revenus auprès

⁴⁵ Supra note 7.

⁴⁶ Slemrod, J., & Yitzhaki, S. (2002). Tax Avoidance, Evasion, and Administration. Dans A. J. Auerbach & M. Feldstein (Éd.), *Handbook of Public Economics* (Vol. 3, p. 1423-1470). Elsevier. En ligne : < [https://doi.org/10.1016/S1573-4420\(02\)80026-X](https://doi.org/10.1016/S1573-4420(02)80026-X) >.

⁴⁷ Kleven, H. J., Knudsen, M. B., Kreiner, C., Pedersen, S., & Saez, E. (2011). Unwilling or Unable to Cheat? Evidence From a Tax Audit Experiment in Denmark. *Econometrica*, 79(3), 651-692.

⁴⁸ Canada Revenue Agency. (2016). *Estimating and analyzing the tax gap related to the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax* (p. 11). Canada Revenue Agency. En ligne : < <http://publications.gc.ca/pub?id=9.838559&sl=0> >.

Canada Revenue Agency. (2017). *Tax Assured and Tax Gap for the Federal Personal Income Tax System* (p. 55). Canada Revenue Agency. En ligne : < <http://publications.gc.ca/pub?id=9.843144&sl=0> >.

⁴⁹ Canada Revenue Agency. (2019). *Taxpayer Attitudinal Segmentation Research 2018/2019* (p. 44).

⁵⁰ Torgler, B. (2016). Tax Compliance and Data : What Is Available and What Is Needed: Tax Compliance and Data. *Australian Economic Review*, 49(3), 352-364. En ligne : < <https://doi.org/10.1111/1467-8462.12158> >.

⁵¹ Statistics Canada. (2018). The underground economy in Canada, 2016. *The Daily*, 11, 4.

d'administrations fiscales distinctes. Les provinces diffèrent également dans la structure de leurs taxes de vente : les provinces de l'Atlantique et l'Ontario ont des taxes harmonisées avec la TPS fédérale; l'Alberta n'a pas de taxe provinciale et les autres provinces maintiennent des taxes provinciales distinctes de la taxe fédérale. Les résultats par province du Tableau 3 ne permettent pas de déceler clairement l'effet de telles différences de structure fiscale.

À l'opposé des résultats de Fergusson et ses collègues, il est possible d'observer un lien entre le genre et l'évasion fiscale, autant celle des impôts que des taxes. Les femmes de notre échantillon tendent à faire moins d'évasion que les hommes, ce qui est conforme aux résultats de nombreuses études⁵². L'analyse montre que l'âge est associé à des variations significatives de propension à l'évasion fiscale, mais ne présente pas une tendance claire. L'effet du revenu est ambigu dans nos résultats : il est associé à moins d'évasion des taxes à la consommation, mais à plus d'évasion des impôts sur le revenu. Fergusson et son équipe observent une association similaire entre le revenu et l'évasion des taxes à la consommation. Ils observent une association négative entre le niveau de scolarité et l'évasion des taxes à la consommation, l'inverse de ce que montre le Tableau 3, qui ne permet par ailleurs pas de trancher clairement quant à son effet sur l'évasion des impôts sur le revenu.

Notre analyse est la première à combiner une expérience par liste sur l'évasion fiscale et des données sur la façon dont les individus remplissent leur déclaration de revenus. Nos résultats montrent que les individus qui font leur déclaration par eux-mêmes à la main étaient les plus prompts à l'évasion des taxes à la consommation, diamétralement à l'opposé de ceux qui n'ont pas produit de déclaration. En ce qui concerne les impôts sur le revenu, ceux qui ont fait appel à un professionnel étaient les moins portés sur l'évasion et ceux qui ne font pas de déclaration, les plus enclins à poser ce type de geste. Il est difficile de faire des liens entre le comportement des individus face à leurs obligations à l'égard des impôts sur le revenu et leur comportement d'évasion fiscale des taxes à la consommation. Les liens entre la production de déclaration et l'évasion des impôts sur le revenu sont beaucoup plus évidents. Les résultats vont d'ailleurs dans le sens attendu. Les personnes qui ne produisent pas de déclaration sont celles qui ont logiquement le plus de chances de faire de l'évasion fiscale. Le fait que ceux qui font appel à des professionnels soient moins prompts à l'évasion ne devrait pas surprendre, malgré l'abondante couverture médiatique de cas d'évasion assistée par des avocats-fiscalistes. Les personnes à hauts revenus qui usent de tels stratagèmes ne se retrouvent vraisemblablement pas dans notre échantillon. Les répondants « ordinaires » qui souhaiteraient se soustraire aux impôts sur le revenu auraient vraisemblablement plus tendance à éviter de faire appel à un professionnel, pour ne pas avoir à mentir ou dissimuler des informations à une autre personne en plus de l'administration fiscale.

Notre expérience est aussi riche en enseignements pour ceux qui souhaiteraient concevoir de nouvelles études en utilisant les listes. Le fait d'inclure, comme le recommande Allhquist, une question directe en plus de la liste, s'est avéré judicieux puisque cette information permet de confirmer la pertinence d'un outil de questionnement indirect, du moins dans le cas de l'évasion des impôts sur le revenu. Nos résultats semblent toutefois montrer que le fait de voir la liste suivie par la question directe pourrait avoir biaisé les réponses à cette dernière, ce qui impliquerait une surestimation du biais de sensibilité à nos questions. La combinaison de deux listes en un seul sondage a évidemment permis d'élargir la portée de la recherche à moindre coût, mais possiblement au détriment de la précision dans l'estimation de ce biais. Si l'objectif de la recherche avait été précisément de mesurer le degré de sensibilité autour de la question de l'évasion fiscale (en appliquant l'approche de Eady), il aurait possiblement été plus avisé de n'inclure qu'une seule expérience au sein du sondage.

⁵² Coricelli et al. supra note 18 et Slemrod supra note 14.

CONCLUSION

L'évasion fiscale est un sujet complexe et plusieurs approches scientifiques sont nécessaires pour bien comprendre le phénomène. Entre les analyses qui mesurent les pertes de revenus fiscaux qui y sont associées et les études qui tentent de comprendre le comportement fiscal des individus dans un contexte de laboratoire, notre approche cherche à quantifier le phénomène par un sondage visant à obtenir une admission de cet acte. Notre expérience par liste permet d'offrir une validation externe aux constats comportementaux obtenus par des expériences en milieu contrôlé.

Des estimations de la prévalence de l'évasion des taxes à la consommation et des impôts sur le revenu, comparables à celles qui ont été répertoriées dans la littérature, ont pu être observées. Un des avantages de l'expérience par liste est qu'elle permet de combiner l'information sur la prévalence du comportement controversé avec les informations individuelles sur des facteurs qui pourraient expliquer ce comportement. Nos résultats sur ce front sont prometteurs, mais surtout pour l'explication de l'évasion des taxes à la consommation. Nos résultats montrent que ce type d'évasion est beaucoup plus courant que l'évasion des impôts sur le revenu et ils montrent également que le biais dû à la sensibilité du sujet est faible. Ce constat invite à penser que l'évasion fiscale sur les taxes à la consommation peut être étudiée avec des mesures de questionnaire direct plus traditionnelles voire des entrevues. Dans le cas de l'évasion des impôts sur le revenu, nos résultats montrent un biais dans les réponses beaucoup plus important mais une prévalence beaucoup plus faible que pour l'évasion des taxes à la consommation. Cette faible prévalence explique vraisemblablement la plus grande incertitude dans nos résultats la mettant en relation avec des facteurs individuels comme le niveau de scolarité ou le fait d'être travailleur autonome. Finalement, il faut sans doute se réjouir que la forme de fiscalité la plus importante pour le budget du gouvernement fasse l'objet de peu d'évasion.

Les études futures devront combiner des outils de mesure tel que le nôtre avec des tests des facteurs explicatifs de l'évasion fiscale au niveau individuel ou juridictionnel. La motivation à la conformité, l'aversion pour les inégalités ou la perception d'utilité espérée peuvent toutes être évaluées dans le cadre d'un sondage. Elles pourraient donc être modélisées dans le but de prévoir plus précisément certaines formes d'évasion fiscale. Les chercheurs devraient à notre avis porter particulièrement attention aux déterminants civiques de la conformité fiscale. L'importante couverture médiatique d'épisodes d'évasion par les entreprises ou par les plus fortunés peut éroder la confiance qu'ont les citoyens envers le système fiscal, ce qui risquerait de faire chuter la conformité jusqu'au bas de l'échelle des revenus. Comprendre les mécanismes à l'œuvre dans la décision de se conformer volontairement à ses obligations fiscales pourrait aider à prévenir un affaiblissement de nos institutions par la perte de confiance du public.

BIBLIOGRAPHIE

- Ahlquist, J. S. (2018). List Experiment Design, Non-Strategic Respondent Error, and Item Count Technique Estimators. *Political Analysis*, 26(1), 34-53. En ligne : < <https://doi.org/10.1017/pan.2017.31> >.
- Allingham, M. G., & Sandmo, A. (1972). Income Tax Evasion : A Theoretical Analysis. *Journal of Public Economics*, 1(3-4), 323-338.
- Alm, J. (2012). Measuring, explaining, and controlling tax evasion : Lessons from theory, experiments, and field studies. *International Tax and Public Finance*, 19(1), 54-77. En ligne : < <https://doi.org/10.1007/s10797-011-9171-2> >.
- Alm, J., McClelland, G. H., & Schulze, W. D. (1992). Why do people pay taxes? *Journal of Public Economics*, 48(1), 21-38. En ligne : < [https://doi.org/10.1016/0047-2727\(92\)90040-M](https://doi.org/10.1016/0047-2727(92)90040-M) >.
- Andreoni, J., Erard, B., & Feinstein, J. (1998). Tax Compliance. *Journal of Economic Literature*, 36(2), 818-860. JSTOR.
- Aronow, P. m., Coppock, A., Crawford, F. W., & Green, D. P. (2015). Combining List Experiment and Direct Question Estimates of Sensitive Behavior Prevalence. *Journal of Survey Statistics and Methodology*, 3(1), 43-66. En ligne : < <https://doi.org/10.1093/jssam/smu023> >.
- Blair, G., Chou, W., & Imai, K. (2019). List Experiments with Measurement Error. *Political Analysis*, 27(4), 455-480. En ligne : < <https://doi.org/10.1017/pan.2018.56> >.
- Blair, G., Coppock, A., & Moor, M. (2020). When to Worry about Sensitivity Bias : A Social Reference Theory and Evidence from 30 Years of List Experiments. *American Political Science Review*, 1-19. En ligne : < <https://doi.org/10.1017/S0003055420000374> >.
- Blair, G., & Imai, K. (2012). Statistical Analysis of List Experiments. *Political Analysis*, 20(1), 47-77.
- Blair, G., Imai, K., & Lyall, J. (2014). Comparing and Combining List and Endorsement Experiments : Evidence from Afghanistan. *American Journal of Political Science*, 58(4), 1043-1063. En ligne : < <https://doi.org/10.1111/ajps.12086> >.
- Brooks, N., & Doob, A. N. (1990). 3. Tax Evasion : Searching for a Theory of Compliant Behaviour. Dans M. Friedland (Éd.), *Securing Compliance*. University of Toronto Press. En ligne : < <https://doi.org/10.3138/9781442679696-006> >.
- Canada Revenue Agency. (2016). Estimating and analyzing the tax gap related to the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax (p. 11). Canada Revenue Agency. En ligne : < <http://publications.gc.ca/pub?id=9.838559&sl=0> >.
- Canada Revenue Agency. (2017a). Tax Assured and Tax Gap for the Federal Personal Income Tax System (p. 55). Canada Revenue Agency. En ligne : < <http://publications.gc.ca/pub?id=9.843144&sl=0> >.
- Canada Revenue Agency. (2017b). Evaluation study – Electronic services – Individual compliance behaviour – Tax return filing. Canada Revenue Agency.
- Canada Revenue Agency. (2019). Taxpayer Attitudinal Segmentation Research 2018/2019 (p. 44).
- Castañeda, N., Doyle, D., & Schwartz, C. (2020). Opting Out of the Social Contract : Tax Morale and Evasion. *Comparative Political Studies*, 53(7), 1175-1219. En ligne : < <https://doi.org/10.1177/0010414019879956> >.
- Chou, W., Imai, K., & Rosenfeld, B. (2017). Sensitive Survey Questions with Auxiliary Information. *Sociological Methods & Research*, 004912411772971. En ligne : < <https://doi.org/10.1177/0049124117729711> >.
- Clotfelter, C. T. (1983). Tax Evasion and Tax Rates : An Analysis of Individual Returns. *The Review of Economics and Statistics*, 65(3), 363-373. JSTOR. En ligne : < <https://doi.org/10.2307/1924181> >.
- Coricelli, G., Joffily, M., Montmarquette, C., & Villeval, M. C. (2010). Cheating, emotions, and rationality : An experiment on tax evasion. *Experimental Economics*, 13(2), 226-247. En ligne : < <https://doi.org/10.1007/s10683-010-9237-5> >.

- Coutts, E., & Jann, B. (2011). Sensitive Questions in Online Surveys : Experimental Results for the Randomized Response Technique (RRT) and the Unmatched Count Technique (UCT). *Sociological Methods & Research*, 40(1), 169-193. En ligne : < <https://doi.org/10.1177/0049124110390768> >.
- Droitcour, J., Caspar, R., Hubbard, M., Parsley, T., Visschler, W., & Ezzati, T. (1991). The item count technique as a method of indirect questioning : A review of its development and a case study application. Dans P. Biemer, R. Groves, L. Lyberg, N. Mathiowetz, & S. Sudman (Éds.), *Measurement Errors in Surveys* (p. 185-210). John Wiley & Sons. En ligne : < <https://www.rti.org/publication/item-count-technique-method-indirect-questioning> >.
- Dwenger, N., Kleven, H., Rasul, I., & Rincke, J. (2016). Extrinsic and Intrinsic Motivations for Tax Compliance : Evidence from a Field Experiment in Germany. *American Economic Journal: Economic Policy*, 8(3), 203-232. En ligne : < <https://doi.org/10.1257/pol.20150083> >.
- Eady, G. (2017). The Statistical Analysis of Misreporting on Sensitive Survey Questions. *Political Analysis*, 25(02), 241-259. En ligne : < <https://doi.org/10.1017/pan.2017.8> >.
- Fergusson, L., Molina, C., & Riaño, J. F. (2019). Consumers as VAT « Evaders » : Incidence, Social Bias, and Correlates in Colombia. *Economía*, 19(2), 21-67. En ligne : < <https://doi.org/10.1353/eco.2019.0001> >.
- Fortin, B., Lacroix, G., & Pinard, D. (2010). Evaluation of the Underground Economy in Quebec : A Microeconomic Approach. *International Economic Journal*, 24(4), 463-479. En ligne : < <https://doi.org/10.1080/10168737.2010.525983> >.
- Fortin, B., Lacroix, G., & Villeval, M.-C. (2007). Tax evasion and social interactions. *Journal of Public Economics*, 91(11-12), 2089-2112. En ligne : < <https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2007.03.005> >.
- Gemmell, N., & Hasseldine, J. (2012). The Tax Gap : A Methodological Review. *Advances in Taxation*, 20(1), 203-231.
- Glynn, A. N. (2013). What Can We Learn with Statistical Truth Serum? *Public Opinion Quarterly*, 77(S1), 159-172. En ligne : < <https://doi.org/10.1093/poq/nfs070> >.
- Hashimzade, N., Myles, G. D., & Tran-Nam, B. (2013). Applications of behavioural economics to tax evasion : Behavioural explanations of tax evasion. *Journal of Economic Surveys*, 27(5), 941-977. En ligne : < <https://doi.org/10.1111/j.1467-6419.2012.00733.x> >.
- Heerwig, J. A., & McCabe, B. J. (2009). Education and Social Desirability Bias : The Case of a Black Presidential Candidate. *Social Science Quarterly*, 90(3), 674-686. En ligne : < <https://doi.org/10.1111/j.1540-6237.2009.00637.x> >.
- Holbrook, A. L., & Krosnick, J. A. (2010). Social desirability bias in voter turnout reports : Tests using the item count technique. *Public Opinion Quarterly*, 74(1), 37-67. En ligne : < <https://doi.org/10.1093/poq/nfp065> >.
- Imai, K. (2011). Multivariate Regression Analysis for the Item Count Technique. *Journal of the American Statistical Association*, 106(494), 407-416. En ligne : < <https://doi.org/10.1198/jasa.2011.ap10415> >.
- Kastlunger, B., Lozza, E., Kirchler, E., & Schabmann, A. (2013). Powerful authorities and trusting citizens : The Slippery Slope Framework and tax compliance in Italy. *Journal of Economic Psychology*, 34, 36-45. En ligne : < <https://doi.org/10.1016/j.joep.2012.11.007> >.
- Kirchler, E., Hoelzl, E., & Wahl, I. (2008). Enforced versus voluntary tax compliance : The “slippery slope” framework. *Journal of Economic Psychology*, 29(2), 210-225. En ligne : < <https://doi.org/10.1016/j.joep.2007.05.004> >.
- Kleven, H. J., Knudsen, M. B., Kreiner, C., Pedersen, S., & Saez, E. (2011). Unwilling or Unable to Cheat? Evidence From a Tax Audit Experiment in Denmark. *Econometrica*, 79(3), 651-692.
- Kuklinski, J. H., Cobb, M. D., & Gilens, M. (1997). Racial Attitudes and the « New South ». *The Journal of Politics*, 59(2), 323-349.

- Lax, J. R., Phillips, J. H., & Stollwerk, A. F. (2016). Are Survey Respondents Lying about Their Support for Same-Sex Marriage? Lessons from a List Experiment. *Public Opinion Quarterly*, 80(2), 510-533. En ligne : < <https://doi.org/10.1093/poq/nfv056> >.
- Luks, S., & Monson, J. Q. (2010). Pushing the Limits of List Experiments [Working Paper]. Department of Political Science, Brigham Young University.
- Luttmer, E. F. P., & Singhal, M. (2014). Tax Morale. *Journal of Economic Perspectives*, 28(4), 149-168. En ligne : < <https://doi.org/10.1257/jep.28.4.149> >.
- Rosenfeld, B., Imai, K., & Shapiro, J. N. (2016). An Empirical Validation Study of Popular Survey Methodologies for Sensitive Questions : Validation of Survey Methodologies for Sensitive Questions. *American Journal of Political Science*, 60(3), 783-802. En ligne : < <https://doi.org/10.1111/ajps.12205> >.
- Slemrod, J. (2007). Cheating Ourselves : The Economics of Tax Evasion. *Journal of Economic Perspectives*, 21(1), 25-48. En ligne : < <https://doi.org/10.1257/jep.21.1.25> >.
- Slemrod, J., & Weber, C. (2012). Evidence of the invisible : Toward a credibility revolution in the empirical analysis of tax evasion and the informal economy. *International Tax and Public Finance*, 19(1), 25-53. En ligne : < <https://doi.org/10.1007/s10797-011-9181-0> >.
- Slemrod, J., & Yitzhaki, S. (2002). Tax Avoidance, Evasion, and Administration. Dans A. J. Auerbach & M. Feldstein (Éds.), *Handbook of Public Economics* (Vol. 3, p. 1423-1470). Elsevier. En ligne : < [https://doi.org/10.1016/S1573-4420\(02\)80026-X](https://doi.org/10.1016/S1573-4420(02)80026-X) >.
- Statistics Canada. (2018). The underground economy in Canada, 2016. *The Daily*, 11, 4.
- The American Association for Public Opinion Research. (2016). *Standard Definitions : Final Dispositions of Case Codes and Outcome Rates for Surveys* (9^e éd.). AAPOR.
- Torgler, B. (2016). Tax Compliance and Data : What Is Available and What Is Needed: Tax Compliance and Data. *Australian Economic Review*, 49(3), 352-364. En ligne : < <https://doi.org/10.1111/1467-8462.12158> >.
- Tourangeau, R., & Yan, T. (2007). Sensitive questions in surveys. *Psychological Bulletin*, 133(5), 859-883. En ligne : < <https://doi.org/10.1037/0033-2909.133.5.859> >.
- U.S. Internal Revenue Service. (1996). *Federal Tax Compliance Research : Individual Income Tax Gap Estimates for 1985, 1988, and 1992* (Publication 1415 (Rev. 4-96)).